SE CONNECTER AU **GUICHET SVES**

Le demandeur accède au portail citoyen GNAU SVES, clique sur la silhouette grise de connexion et dispose de 3 possibilités pour se connecter:





Utiliser la mire « France Connect»:



méthode Qu'est-ce que FranceConnect ? d'authentification sécurisée, mise en place par l'État

Email Utiliser un compte existant Mot de passe

Utiliser le lien « Pas encore de compte» du Guichet SVES.



> Mot de passe oublié ?

Dans le cadre de la création de compte via le GNAU, un mail d'activation est envoyé à l'adresse fournie. Après activation du compte, le demandeur complète ses données personnelles et les autres paramètres de sécurité.



La silhouette, après connexion, se colore en vert. Les icônes « Paramètres» et « Se déconnecter» sont disponibles.



S'INFORMER SUR LA **RÉGLEMENTATION**

Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur la page d'accueil du GNAU SVES, (v compris hors connexion).

Les éléments accessibles s'affichent.

Des liens permettent d'accéder aux informations indispensables concernant le règlement et le **zonage** par exemple...



L'aide nécessaire concernant le type de dossier à déposer et le socle juridique de chaque démarche.

> Aide à la définition du dossier

Informations sur la saisie de dossier

- Les conditions générales d'utilisation et d'autres liens utiles d'information et de contact
 - · Conditions générales d'utilisation
 - Informations RGPD
 - Foire aux questions
 - Mentions légales
 - Nous contacter



Cliquer sur le bouton correspondant au type de dossier à déposer.



- 2 méthodes sont disponibles:
 - 1. Saisir en se laissant guider tout au lona de la constitution du dossier.



2. Importer le dossier complet (ou juste le formulaire) dans le GNAU SVES et bénéficier de l'aide de l'assistant avant transmission.



- Pour terminer, il est possible de :
 - 1. « Sauvegarder » la demande comme brouillon en attente.
 - 2. «Transmettre» la demande.











4

SUIVRE SES DEMANDES D'URBANISME

Lorsque la demande est transmise, on obtient une représentation cartographique du projet qui permet la visualisation, le suivi, les échanges tout au long de la gestion du dossier, dès la réception jusqu'à la décision.

Un dossier transmit, possède un numéro de demande. Il est possible de : le visualiser, le télécharger, consulter son historique.



Chaque échange avec le service instructeur génère les mails correspondants à chaque étape de sulvI :

Accusé d'enregistrement électronique à chaque dépôt de dossier et/ou des pièces. Accusé d'enregistrement électronique lors de la prise en

électronique lors de la prise en charge des dossiers et/ou des pièces par le service instructeur.

Accusé d'enregistrement électronique à chaque transmission émanant du service instructeur : complétude, délais, décisions.

Un dossier pris en charge par le service instructeur, un numéro de dossier généré par le logiciel métier.



En dessous de la représentation Carto, un message synthétise l'état du dossier, les actions en cours et celles à réaliser.

Les pictogrammes associés à chaque étape constituent un fil conducteur sur les actions à réaliser.

Description des pictogrammes d'action ou visualisation, dont l'affichage est subordonné à chaque étape de la gestion du dossier.

Supprimer une demande

Pictogramme disponible uniquement avant transmission du dossier.

Compléter un dossier

Pictogramme disponible à chaque demande de pièces complémentaires.

Visualiser le dossier
Pictogramme disponible lorsque le dossier est en cours d'instruction.

Historique du dossier.
Pictogramme disponible à toutes les étapes. Il permet d'afficher une synthèse de l'instruction, les mails et les pièces transmises par le service instructeur.

Déposer un DOC ou une DAACT.

Pictogramme disponible uniquement après décision favorable dans le cadre des dossiers éligibles à ces deux déclarations.

Déposer un permis
Pictogramme disponible à toutes les étapes. Il permet d'afficher une synthèse de l'instruction, les mails et les pièces transmises par le service instructeur.



Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

Objectifs:

- ✓ Saisir et gérer de manière dématérialisée les dossiers d'urbanisme et du foncier, pour les particuliers et professionnels.
- ✓ Obtenir les informations nécessaires sur la réglementation et l'aide au dépôt des dossiers.

Le lien internet :

https://gnau49.operis.fr/waziers/gnau/?ref=CUINCY#/



Hôtel de Ville – 15 Rue François Anicot 59553 CUINCY- 03.27.93.03.00 administration@ville-cuincy.fr